



FACIL'iti

accessibilité numérique

Déclaration d'accessibilité

EUROPRESSE
UNE SOLUTION DE CISION

Nom du service numérique : Cision

Date de l'audit : 12-03-2025

Réalisation de l'audit : Aloïs Patoor

Supervision de l'audit : Florian Jourde

Déclaration d'accessibilité

Cision s'engage à rendre son site Europresse accessible conformément à l'article 47 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005.

À cette fin, elle met en œuvre la stratégie et les actions suivantes :

- Schéma pluriannuel de mise en accessibilité 2025-2027 [url];
- Actions réalisées en 2023-2025 [url];
- Plan d'actions 2025-2027 [url];

Cette déclaration d'accessibilité s'applique à : Europresse

État de conformité

Europresse est partiellement conforme avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA), version 4.1.2 en raison des non-conformités et des dérogations énumérées ci-dessous.

Résultats des tests

L'audit de conformité réalisé par FACIL'iti révèle que :

- 50 % des critères du RGAA version 4.1.2 sont respectés (Taux de conformité global)
- Le taux moyen de conformité du site s'élève à 58.05 %

Contenus non-accessibles

Non conformités

- **Critère 1.1** - Chaque image porteuse d'information a-t-elle une alternative textuelle ?
- **Critère 1.2** - Chaque image de décoration est-elle correctement ignorée par les technologies d'assistance ?
- **Critère 1.3** - Pour chaque image porteuse d'information ayant une alternative textuelle, cette alternative est-elle pertinente (hors cas particuliers) ?
- **Critère 2.1** - Chaque cadre a-t-il un titre de cadre ?
- **Critère 3.1** - Dans chaque page web, l'information ne doit pas être donnée uniquement par la couleur. Cette règle est-elle respectée ?
- **Critère 3.2** - Dans chaque page web, le contraste entre la couleur du texte et la couleur de son arrière-plan est-il suffisamment élevé (hors cas particuliers) ?
- **Critère 3.3** - Dans chaque page web, l'information ne doit pas être donnée uniquement par la couleur. Cette règle est-elle respectée ?
- **Critère 5.3** - Chaque tableau de données complexe a-t-il un résumé ?
- **Critère 7.1** - Chaque lien est-il explicite (hors cas particuliers) ?
- **Critère 7.3** - Chaque script est-il, si nécessaire, compatible avec les technologies d'assistance ?
- **Critère 7.4** - Pour chaque script ayant une alternative, cette alternative est-elle pertinente ?
- **Critère 8.3** - Chaque page web est-elle définie par un type de document ?
- **Critère 8.6** - Pour chaque page web ayant une langue par défaut, le code de langue est-il pertinent ?
- **Critère 8.7** - Chaque page web a-t-elle un titre de page ?
- **Critère 9.2** - Dans chaque page web, les changements du sens de lecture sont-ils signalés ?
- **Critère 9.3** - Dans chaque page web, l'information est-elle structurée par l'utilisation appropriée de titres ?

- **Critère 10.1** - Dans chaque page web, chaque liste est-elle correctement structurée ?
- **Critère 10.2** - Dans chaque page web, chaque citation est-elle correctement indiquée ?
- **Critère 10.3** - Dans le site web, des feuilles de styles sont-elles utilisées pour contrôler la présentation de l'information ?
- **Critère 10.7** - Dans chaque page web, les déclarations CSS de couleurs de fond d'élément et de police sont-elles correctement utilisées ?
- **Critère 10.8** - Dans chaque page web, chaque lien dont la nature n'est pas évidente est-il visible par rapport au texte environnant ?
- **Critère 10.11** - Dans chaque page web, l'information ne doit pas être donnée uniquement par la forme, taille ou position. Cette règle est-elle respectée ?
- **Critère 10.12** - Dans chaque page web, l'information ne doit pas être donnée par la forme, taille ou position uniquement. Cette règle est-elle implémentée de façon pertinente ?
- **Critère 11.1** - Dans chaque page web, les contenus additionnels apparaissant à la prise de focus ou au survol d'un composant d'interface sont-ils contrôlables par l'utilisateur (hors cas particuliers) ?
- **Critère 11.2** - Dans chaque page web, les contenus additionnels apparaissant via les styles CSS uniquement peuvent-ils être rendus visibles au clavier et par tout dispositif de pointage ?
- **Critère 11.5** - Dans chaque formulaire, chaque étiquette associée à un champ de formulaire ayant la même fonction et répété plusieurs fois dans une même page ou dans un ensemble de pages est-elle cohérente ?
- **Critère 11.10** - Dans chaque formulaire, les items de même nature d'une liste de choix sont-ils regroupés de manière pertinente ?
- **Critère 11.13** - Dans chaque formulaire, le contrôle de saisie est-il accompagné, si nécessaire, de suggestions facilitant la correction des erreurs de saisie ?

- **Critère 12.8** - Les zones de regroupement de contenus présentes dans plusieurs pages web (zones d'en-tête, de navigation principale, de contenu principal, de pied de page et de moteur de recherche) peuvent-elles être atteintes ou évitées ?
- **Critère 13.1** - Dans chaque page web, les raccourcis clavier n'utilisant qu'une seule touche (lettre minuscule ou majuscule, ponctuation, chiffre ou symbole) sont-ils contrôlables par l'utilisateur ?
- **Critère 13.3** - Pour chaque page web, l'utilisateur a-t-il le contrôle de chaque limite de temps modifiant le contenu (hors cas particuliers) ?
- **Critère 13.8** - Dans chaque page web, pour chaque contenu cryptique (art ASCII, émoticion, syntaxe cryptique) ayant une alternative, cette alternative est-elle pertinente ?

Dérogations

Concernant la page d'aide, les fonctionnalités en question reposent sur une plateforme d'aide historiquement développée en dehors des standards actuels d'accessibilité, dont le maintien en condition opérationnelle est limité et dont les évolutions techniques sont aujourd'hui interrompues.

La mise en accessibilité de cette solution impliquerait des modifications structurelles majeures, difficiles à réaliser dans l'état actuel de la plateforme, et engendrerait un coût de développement particulièrement élevé, sans garantie de pérennité.

Toutefois, un projet de remplacement de cette plateforme est actuellement en cours de définition, avec l'objectif explicite d'intégrer les exigences du RGAA dès la phase de conception. À ce titre, cette non-conformité est temporairement justifiée pour des raisons de charge disproportionnée, dans l'attente du déploiement de la nouvelle solution.

Concernant la page d'authentification, ces défauts sont localisés et n'affectent qu'une interface très restreinte, aux usages normés et connus de l'ensemble des utilisateurs. Le formulaire d'authentification suit un schéma universel (identifiant / mot de passe) dont le fonctionnement est largement anticipé par les utilisateurs, y compris en situation de handicap.

Une refonte complète du composant d'authentification est prévue dans un futur proche dans le cadre de l'harmonisation globale de l'interface. En attendant, la correction de ces points impliquerait une intervention technique coûteuse sur une base de code spécifique, dont l'impact serait limité à une seule page au comportement stable et non évolutif.

À ce titre, ces non-conformités sont temporairement justifiées au titre d'une charge disproportionnée. Des correctifs sont en cours d'étude pour accompagner la prochaine itération du formulaire de

connexion, avec restitution des erreurs via aria-live et structuration complète des champs.

Concernant la page des résultats de recherche, L'ensemble des non-conformités identifiées sur cette page résulte de limitations techniques liées à un système d'interface en fin de cycle de vie. Les défauts relevés (navigation clavier partielle, manque de lisibilité ou de structure sémantique, libellés insuffisants, zoom non maîtrisé) sont reconnus, mais relèvent d'un problème d'intégration temporaire sur une base technique ancienne.

La correction de ces points exigerait une reprise en profondeur du code source, sur un périmètre actuellement en cours de réévaluation globale. Leur impact est par ailleurs limité à des éléments secondaires de navigation ou de mise en forme, sans effet bloquant sur les parcours principaux.

Un projet de redéveloppement complet de ces pages est planifié, dans le cadre d'un chantier de refonte technique et graphique. Ce projet intégrera dès sa conception les exigences d'accessibilité numérique, avec pour objectif d'atteindre un niveau de conformité renforcé au RGAA.

Dans cette attente, ces non-conformités sont temporairement justifiées pour des raisons de charge disproportionnée, conformément à la directive européenne 2016/2102 (article 5).

Concernant la page Dossier, la hiérarchie des titres sur cette page présente des incohérences ponctuelles (ex. : balises h1 ou h2 utilisées dans des éléments non structurants ou visuellement peu saillants). Cette anomalie résulte d'un usage technique détourné de balises de titre à des fins de mise en forme.

La correction de cette structuration nécessiterait une reprise du code HTML sur un composant amené à être refondu. Cette non-conformité est donc temporairement justifiée, en attendant une refonte de la structure des pages prévue dans le cadre d'un projet de révision de l'interface planifié pour l'année à venir.

Les erreurs d'accessibilité sur les images sont connues sur la page "Dossier" en version mobile. Elles résultent d'une intégration ancienne. Une refonte complète des contenus visuels et de leur balisage est engagée dans le cadre du projet de refonte en cours. Ces non-conformités sont donc temporairement justifiées, en attendant la mise en ligne des nouvelles pages conformes.

Concernant la page "Surveillance des médias sociaux", le blocage du focus clavier au niveau de la pagination est un comportement connu, affectant uniquement cette page. Ce composant est en fin de cycle et n'est pas prévu pour refonte à court terme. Les utilisateurs concernés connaissent la limitation et disposent de parcours alternatifs. Cette non-conformité est donc temporairement justifiée pour charge disproportionnée, dans l'attente d'un éventuel remplacement du composant.

Et, enfin, concernant la page Publier, les non-conformités relevées concernent une interface spécifique, à usage ciblé et bien connu des utilisateurs habituels. Leur correction nécessiterait une refonte complète de composants anciens, sans bénéfice immédiat significatif au vu du faible impact sur l'expérience globale.

Aucune refonte de cette page n'est actuellement prévue. Ces écarts sont donc temporairement justifiés pour des raisons de charge disproportionnée, conformément à la directive 2016/2102, en tenant compte du périmètre fonctionnel limité de la page.

Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

- [Éléments à préciser]

Établissement de cette déclaration d'accessibilité

Cette déclaration a été établie le 12-03-2025.

Technologies utilisées pour l'analyse de Europresse

- HTML5
- CSS
- JavaScript

Environnement de test

Les vérifications de restitution de contenus ont été réalisées sur la base de la combinaison fournie par la base de référence du RGAA 4.1.2, avec les outils suivants :

- Le navigateur [Google Chrome](#) ;
- Le navigateur [Firefox](#) ;

Outils pour évaluer l'accessibilité

- L'extension de navigateur [ARC Toolkit](#) ;
- L'extension de navigateur [WAVE](#) ;
- L'extension de navigateur [Web Developer](#) ;
- L'extension de navigateur [HeadingsMap](#) ;

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

N°	Nom de la page	URL
1	Accueil	https://nouveau.europresse.com/Search/Simple
2	Contact	https://nouveau.europresse.com/Search/Simple
3	Mentions Légales	https://nouveau.europresse.com/Login/PrivatePolicy
4	Aide	https://www.cision.fr/espace-support-europresse/
5	Authentification	https://nouveau.europresse.com/Login
6	Profil client	https://nouveau.europresse.com/User/Preferences/Profile
7	Résultat de recherche	https://nouveau.europresse.com/Search/Result
8	Dossiers	https://nouveau.europresse.com/Topic
9	Dossier unique version mobile	https://nouveau.europresse.com/Folder/1/49607721/49607722/4428592736
10	Recherche avancée	https://nouveau.europresse.com/Search/Advanced
11	Recherche express	https://nouveau.europresse.com/Search/Express
12	Surveillance des médias sociaux	https://nouveau.europresse.com/Social/Home

N°	Nom de la page	URL
13	Publier	https://nouveau.europresse.com/PressReview/Manage

Retour d'information et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable de la page pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

- Envoyer un message [url du formulaire en ligne]
- Contacter [Nom de l'entité responsable du service en ligne et coordonnées]

Voies de recours

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant.

Vous avez signalé au responsable du site internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

- Écrire un message au Défenseur des droits [<https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/>]
- Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région [<https://www.defenseurdesdroits.fr/saisir/delegues>]
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre)

